

L214 s'en prend à la marque Le Gaulois

L'association L214 a manifesté devant l'entrée du centre commercial Géant, ce samedi 19 mars, afin de dénoncer les « mensonges » de la marque Le Gaulois qui appartient au groupe LDC.



L'association L214 a porté plainte contre la marque Le Gaulois pour tromperie du consommateur.

Benjamin Pontis

● Après s'être attaqués au gavage des oies en décembre 2019, à l'abattage sans étourdissement en février 2020, à la pêche industrielle en mars 2021 ainsi qu'aux pratiques d'élevage et d'abattage des poulets en manifestant devant Subway, en février 2021, et devant Burger King, en octobre, des membres de la section quimpéroise de L214 ont à nouveau réalisé une action, ce samedi 19 mars, devant l'entrée du centre commercial Géant, à Quimper. « Ce n'est pas l'enseigne que l'on vise. C'est une manifestation qui se déroule un peu partout en France », précise Tom Kerguevan, le référent quimpérois de l'association de défense des animaux.

« Le Gaulois vous ment »

Que faisaient-ils alors route de Bénodet ? La réponse se trouve sur leurs banderoles : « Le Gaulois vous ment », « Stop cruauté ». « On manifeste devant les supermarchés qui distribuent cette marque, pour dénoncer ses mensonges », conti-

nue le responsable. Quels mensonges ? « Avec leur démarche « Oui, c'est bon » (*), la marque Le Gaulois et le groupe LDC prétendent préserver le bien-être animal, s'adapter aux spécificités de chaque espèce. Ce qui est faux », explique Tom Kerguevan se basant sur une récente enquête de L214.

Une enquête dans un élevage

Fin février, l'association a en effet dévoilé des images d'un élevage de poulets dans la Sarthe. « Ils entassent jusqu'à 19 poulets par mètre carré, ils utilisent une souche pour une croissance rapide qui cause d'importants problèmes de santé pour les animaux car les organes vitaux se retrouvent compressés », raconte le référent quimpérois, tout en expliquant qu'il y aurait aussi de l'utilisation de soja OGM. Conclusion ?

European Chicken Commitment

« Ils mentent au consommateur. L214 a donc porté plainte contre la marque pour tromperie du consom-

mateur », indique Tom Kerguevan. Par ailleurs, l'association de défense des animaux veut « encourager fortement » le groupe LDC, « le numéro 1 du poulet en France avec 40 % du marché de la volaille (Le Gaulois, Maître CoQ, Marie, Traditions d'Asie...) », à signer l'European Chicken Commitment, une série de critères établis par une trentaine d'associations européennes dans le but de réduire les souffrances des poulets utilisés dans la production alimentaire (réduction de la densité d'élevage, accès à la lumière naturelle, présence de perchoirs, bannissement des pratiques de l'accrochage par les pattes des poulets conscients...). Plusieurs entreprises de restauration rapide l'ont déjà signé comme KFC, Subway ou encore Domino's.

(*) La démarche Le Gaulois « Oui c'est bon » est, selon eux, « la garantie de produits de qualité à des prix accessibles tout en préservant le bien-être animal, la santé des volailles et l'environnement. » Une démarche qui « s'adapte aux spécificités de chaque espèce ».